



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jouarre, le 27 juin 2025

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au vu de l'urgence de passer au conseil municipal des points financiers.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 27 juin 2025, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Je vous invite à participer à la séance publique du Conseil Municipal de Jouarre qui aura lieu le :

JEUDI 03 JUILLET 2025 à 20h00

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

2025-018 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 – COMMUNE

2025-019 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – COMMUNE

2025-020 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE

2025-021 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - USAGES DE COURCELLES ET VANRY (Annule et remplace la délibération n°2025-008 du 30 avril 2025)

2025-022 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 SUR 2025 DES USAGES DE COURCELLES ET VANRY (Annule et remplace la délibération n°2025-009 du 30 avril 2025)

2025-023 : TARIFS 2025 – LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DU MATÉRIEL

2025-024 : TARIFS 2025 – CIMETIÈRE

2025-025 : TARIF DES COTISATIONS ANNUELLES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE « BADMINTON »

2025-026 : TARIFS 2025– DROIT DE PLACE ET DE STATIONNEMENT

2025-027 : TARIFS DES PRESTATIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2025-2026

2025-028 : TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE ET ENCARTS PUBLICITAIRES – TARIFS 2025

2025-029 : PARTICIPATION ANNUELLE AUX FRAIS D'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE DE JOUARRE POUR LA COMMUNE DE SEPT-SORTS

2025-030 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE JOUARRE

2025-031 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RÉSEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DUE PAR ENEDIS POUR L'ANNÉE 2025

2025-032 : ADHÉSION AU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT 77 - CONVENTION 2025

2025-033 : CONVENTION DE SERVITUDE

2025-034 : CRÉATION DE DEUX POSTES A TEMPS COMPLET DE CATÉGORIE C

DÉCISIONS MUNICIPALES

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités

QUESTIONS DIVERSES

**Le Maire,
Fabien VALLÉE**

